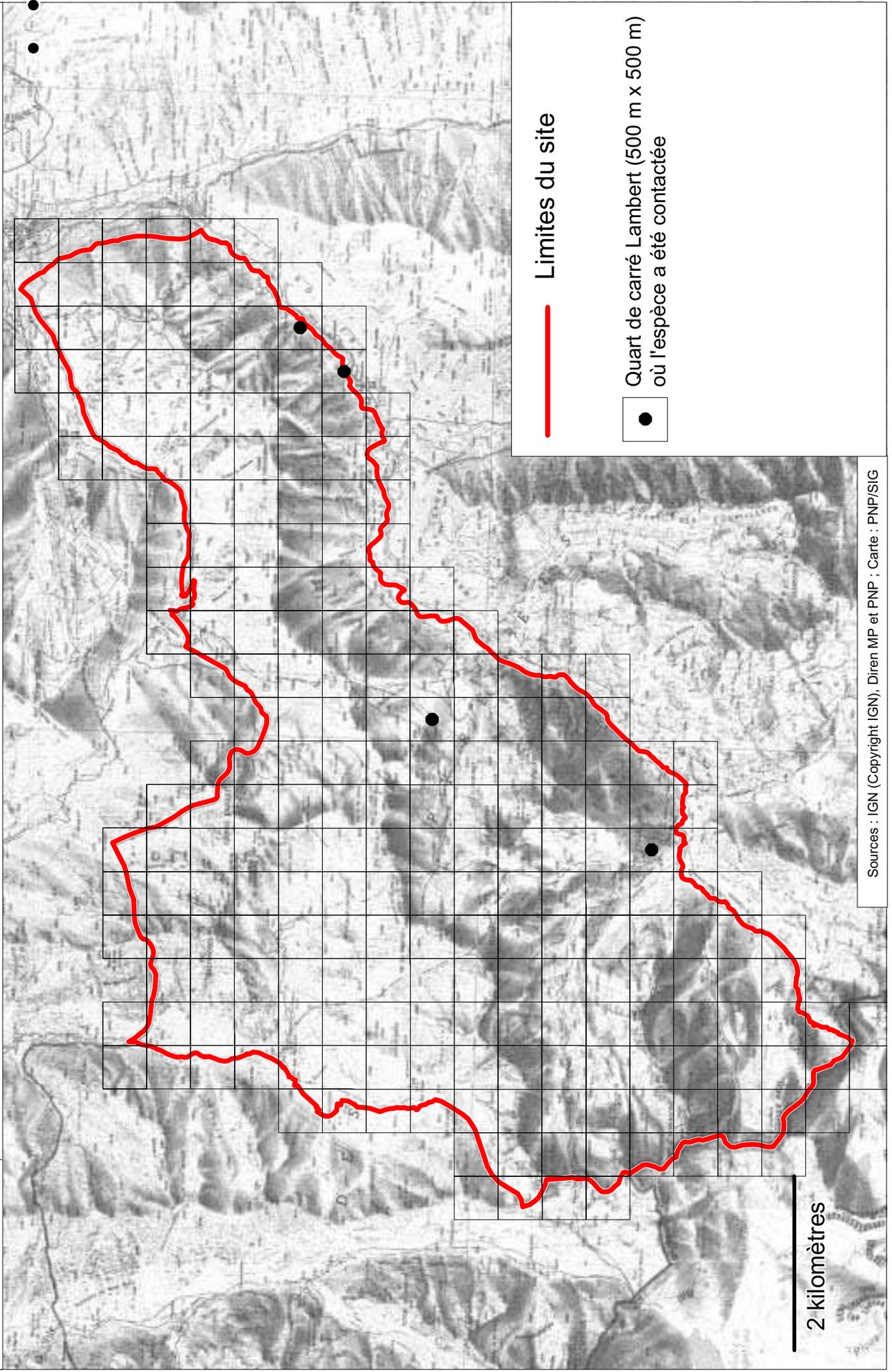


PRESENCE DU VESPERTILION A OREILLES ECHANCREES



LE VESPERTILION A OREILLES ECHANCREES

Myotis emarginatus Geoffroy 1806

CODE UE : 1321

DIRECTIVE HABITATS

Annexes II et IV

AUTRES STATUTS

- Protection nationale (annexe I) par arrêté du 17/04/81, article 1^{er} modifié
- Convention de Berne : annexe II
- Convention de Bonn : annexe II

Cotation UICN : Monde : Vulnérable
France : Vulnérable

Non cité au bordereau du site



DESCRIPTION ET HABITATS

- **Description** : Le Vespertilion à oreilles échancrees est une chauve-souris de taille moyenne, d'un poids allant de 7 à 15 g pour une envergure de 22 – 25 cm. Les oreilles possèdent une échancreure aux 2/3 du bord externe du pavillon, le tragus atteint presque l'échancreure. Le pelage est laineux et gris-brun, plus ou moins teinté de roux sur le dos. Peu de différences de coloration entre le dos et le ventre.
- **Habitat** : L'espèce est très ubiquiste pour ses gîtes d'estivage et reproduction. Elle est très peu sensible au bruit et à la lumière (on la trouvera dans des maisons, des écoles, des carrières, ...). Elle est plus troglophile pour ses gîtes d'hibernation (carrières, grottes, mines, galeries). Ses terrains de chasse sont des zones très variés : lisières de massifs forestiers, parcs, bocages. A besoin de la présence de l'eau. Régime alimentaire très spécialisé et quasi-exclusif sur les Diptères (mouches) et Arachnides.
- **Habitats de l'espèce sur le site** : « Hêtraies pyrénéennes hygrophiles » (CB 41.141), « Bois de bouleaux pyrénéens montagnards et subalpins » (CB 41B33), « Forêts de pins à crochets » (9430), « Forêts mésophiles, acidiphiles pyrénéennes de pins sylvestres » (CB 42.562), « Mégaphorbiaies alpines et subalpines » (6430).

REPARTITION GEOGRAPHIQUE ET LOCALISATION SUR LE SITE

- Espèce présente dans toute l'Europe de l'Ouest mais peu abondante. Sa répartition présente de grandes disparités. Populations de faible importance dans le Sud-Ouest.
- Trois zones utilisées par l'espèce ont été recensées sur le site : le val de Jéret, le refuge Wallon, la zone de Pé-det-Mailh.

FACTEURS EN JEU ET OBJECTIFS CONSERVATOIRES

- **Facteurs en jeu** :
 - Evolution des milieux forestiers et fermeture des zones de clairière ou allées et pistes en forêts.
 - Impact des traitements sanitaires forestiers et modalités de la gestion forestière.
 - Impact possible des produits de traitement sanitaire du bétail.
- **Objectifs conservatoires** :
 - Acquérir des connaissances sur les habitats et la répartition de cette espèce.
 - Conserver une structure forestière et paysagère répondant aux besoins trophiques de l'espèce.
 - Préciser l'utilisation des milieux, suivre l'évolution de la fréquentation.

PRECONISATIONS DE GESTION CONSERVATOIRE

- **Actions proposées** :
Fiche Action EA1 : «Mettre en place une gestion forestière favorable aux habitats d'espèces animales forestières»
- **Acteurs concernés** :
ONF, Groupe Chiroptères Midi-Pyrénées et SFPEM, Parc National des Pyrénées